

Ethos discursif et identités citoyennes dans la presse française pendant la pandémie du Covid-19 à travers les éditoriaux du quotidien *Le Monde*

Discursive ethos and civic identities in the French press during the Covid-19 pandemic through the editorials of the daily newspaper *Le Monde*

Lucia Ráčková

Université Matej Bel de Banská Bystrica, Slovaquie

lucia.rackova@umb.sk

<https://orcid.org/0000-0002-1246-1889>

François Schmitt

Université Matej Bel de Banská Bystrica, Slovaquie

francois.schmitt@umb.sk

<https://orcid.org/0000-0001-8391-5502>

Abstract

The ethos of the journalist is based on his representations of the public space. Updated in the discourse, they participate in the construction of citizen identity. This is what we show through an enunciative analysis of editorials from the daily “Le Monde” during the Covid-19 pandemic crisis. The analysis highlights an increasingly marked identity divide during the crisis.

Keywords: Covid-19, enunciative analysis, ethos, identity

1. INTRODUCTION

Selon la *Rhétorique* d'Aristote, l'ethos désigne l'image de soi que donne le locuteur dans son discours. Dans le cas de la presse, l'ethos du journaliste est à mettre en rapport avec le caractère polyphonique du discours. Quant au genre éditorial, qui ne mobilise généralement qu'un seul auteur (Krieg, 2000), sa polyphonie relève essentiellement de paroles extérieures issues du débat public convoquées par le journaliste (Krieg, 2000) pour étayer son argumentation.

Le discours de presse, et particulièrement l'éditorial, représente donc une forme d'actualisation de l'espace public, expression désignant le lieu de la circulation et de confrontation des opinions (Paquot, 2009, p. 3), terreau sur lequel le journaliste construit son ethos discursif en contribuant, par là même, à l'émergence d'identités citoyennes. C'est sur cette étroite imbrication entre les discours de l'espace public et celui de l'éditorialiste que se centrera le présent article qui se fixe pour objectif de mettre en lumière les relations entre l'ethos discursif du journaliste et les identités citoyennes dans le discours de presse pendant la crise pandémique du Covid-19. Il cherchera notamment à comprendre comment l'ethos du journaliste se construit à partir de ses représentations de l'espace public pour agir sur le lecteur. L'impact réel du discours de presse sur le lecteur étant difficile, voire impossible à cerner (Krieg, 2000), seule l'effet escompté par le journaliste sera pris en compte.

À la différence d'autres crises, la pandémie du Covid-19 (2020-2022) révèle une certaine instabilité de l'espace public caractérisée par une volatilité de l'opinion pendant ces deux années. Nos choix se sont donc portés sur cette période particulièrement propice à l'observation de l'évolution de l'ethos du journaliste et des identités citoyennes dans la presse française. Notre corpus est tiré du *Monde*, quotidien de référence sans orientation idéologique marquée, où nous avons sélectionné trois éditoriaux, genre journalistique dont la personnalisation de l'écriture permet une mise en avant des positions de l'auteur. Nous proposons des analyses énonciatives de trois articles parus à des tournants de la crise. Le premier, daté du 16 mars 2020¹, pose le contexte du premier confinement. Le deuxième, daté du 27 janvier 2021², témoigne de la fatigue de l'opinion face aux difficultés de la vaccination. Le dernier, paru le 6 janvier 2022³, est centré sur la polémique suscitée par la politique vaccinale du gouvernement.

¹ « Coronavirus : un combat de longue haleine ». https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/03/16/coronavirus-un-combat-de-longue-haleine_6033227_3232.html.

² « Covid-19 : le risque de la fatigue démocratique ». https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/01/27/covid-19-le-risque-de-la-fatigue-democratique_6067764_3232.html.

³ « L'exaspération d'Emmanuel Macron face aux non-vaccinés, une arme à double tranchant ». https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/01/06/l-exasperation-d-emmanuel-macron-face-aux-non-vaccines-une-arme-a-double-tranchant_6108391_3232.html.

2. ÉTHOS ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE DANS LE DISCOURS

2.1. ÉTHOS ET DISCOURS

La définition aristotélicienne de l'éthos comme « image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocutaire » (Woether, 2005, p. 81) implique, d'une part, un lien consubstantiel de l'éthos au discours et à la pratique discursive, et, de l'autre, un contrôle de l'orateur sur son discours. En détachant la notion de son usage rhétorique premier pour la mettre au service de la langue, Maingueneau considère l'éthos comme le résultat d'une association du ton du discours et des rôles social et discursif du locuteur (Woether, 2005, p. 81). La linguistique discursive dépasse donc la conception antique de l'éthos fondée sur une stricte distinction entre le style comme *elocutio*, pur ornement du discours, et l'éthos, émanant uniquement de la personne du locuteur (Jousset, 2017, p. 7), pour considérer l'éthos comme une image de soi construite dans le discours.

2.2. LA NOTION D'ÉTHOS DISCURSIF

L'éthos comme phénomène appréhendé dans le discours est désigné par la notion d'éthos discursif qui renvoie d'abord à l'image que le locuteur construit de lui-même dans le discours inscrit dans un certain contexte socio-historique. Cette prise en compte du contexte nous semble particulièrement importante, car elle implique une prise de position du locuteur par rapport à ce qu'Amossy (2010, p. 211) désigne comme « les groupes reconnus de l'espace public ». Cette interdépendance locuteur-allocutaire est particulièrement saillante dans le genre éditorial de notre corpus qui exige non seulement un engagement de l'auteur, mais aussi une prise de position du lecteur (Węgrzyn, 2008, p. 109).

2.3. ÉTHOS DISCURSIF ET IDENTITÉ DISCURSIVE

Fondé sur le contexte et la relation locuteur-allocutaire, l'éthos discursif participe à la construction identitaire du discours. À travers l'éthos discursif, c'est d'abord l'identité du locuteur qui est révélée. Celle-ci combine son identité sociale et son identité discursive. Dans le cas de notre corpus, l'identité sociale du locuteur-journaliste correspond, pour l'essentiel, à ce que Charaudeau (2009) appelle la légitimité institutionnelle et la légitimité « à dire », c'est-à-dire le savoir-faire reconnu du locuteur. La première émane du genre éditorial, genre auctorial selon Maingueneau (2007, p. 30),

par le fait que cette rubrique engage la direction du journal (Węgrzyn, 2008, p. 110), et la seconde est à mettre en rapport avec la notoriété du quotidien *Le Monde*. Quant à l'identité discursive du locuteur, elle repose, d'une part, sur sa crédibilité exprimée au moyen d'attitudes discursives appropriées, et, d'autre part, sur la captation consistant à faire entrer l'allocataire dans son projet intentionnel grâce à la persuasion et la séduction (Charaudeau, 2009). Cette capacité du locuteur à capter son allocataire est frappante dans les articles de notre corpus, non seulement dans la dramatisation de la crise pandémique, mais aussi et surtout par les efforts déployés par le locuteur-énonciateur pour flatter les valeurs citoyennes et le bon sens du lecteur. Pour ce faire, le locuteur-journaliste, à travers son ethos discursif, actualise certaines représentations de l'espace public et, par leur diffusion médiatique, participe à la construction identitaire de l'opinion. « Les groupes reconnus de l'espace public » (Amossy, 2022, p. 211) sont ainsi catégorisés – les personnes favorables aux mesures, celles qui leur sont opposées, les victimes, etc. – au moyen d'une construction énonciative du discours.

3. MÉTHODE D'ANALYSE DU CORPUS

3.1. ANALYSE ÉNONCIATIVE DU DISCOURS

Pour rendre compte de la construction identitaire de l'opinion durant la crise du Covid-19, nous procéderons à une analyse énonciative du corpus dans laquelle nous reprenons la distinction que fait Culioli entre l'énonciateur, qui s'engage dans le texte qu'il produit en prenant en charge l'énoncé, et le locuteur, qui n'engage pas sa responsabilité dans les énoncés produits (Filippi-Deswelle, 2012, pp. 6-7). Nous désignons le premier par le terme « locuteur-énonciateur » et, s'agissant d'articles de presse, le second par « locuteur-journaliste ». De même, à l'instar du théoricien des opérations énonciatives, nous faisons la différence entre le coénonciateur et le co-énonciateur (Ducard, 2012, pp. 5-6). Le premier adopte le même point de vue que le locuteur-énonciateur. Dans nos analyses, nous le désignons par le terme « coénonciateur collectif », car il est exprimé par les pronoms collectifs « nous » ou « on ». Le second au contraire, adopte un autre point de vue que le locuteur-énonciateur. Il peut être nommé dans les textes analysés (par exemple, « la France », « Macron ») ou être désigné par des déictiques personnels indéfinis (par exemple, « certains », « chaque individu »), dans ce cas, nous employons le terme « co-énonciateur collectif indéfini ». Selon la structure argumentative de l'article, il peut y avoir connivence ou, au contraire, opposition de points de vue entre le locuteur-énonciateur et les co-énonciateurs.

3.2. LA THÉORIE DU POINT DE VUE

Bien que Rabatel compte parmi les théoriciens de premier plan de l'analyse énonciative, il ne nous a pas été possible d'appliquer directement à nos analyses sa théorie du point de vue (PDV) conçue essentiellement pour les textes littéraires. En effet, les principaux critères d'identification des PDV retenus par Rabatel (1998, p. 25), telle que l'aspectualisation (opposition passé simple/imparfait) ou l'opposition entre le premier plan narratif et le second plan commentatif et descriptif, nous semblent particulièrement mal adaptés à l'analyse du discours journalistique. Aussi avons-nous adapté la théorie du PDV à notre corpus en abandonnant le terme « PDV », trop lié au procès de narration, au profit de celui d'« énoncé pris en charge », où la notion d'énoncé est envisagée du point de vue de l'analyse du discours comme le produit d'une énonciation (Charaudeau & Maingueneau, 2002, pp. 221-222). Les énoncés pris en charge par les énonciateurs doivent répondre aux critères suivants : présence d'un énonciateur (nom propre ou commun, pronom personnel, indéfini ou impersonnel), régissant un embrayeur (marqueur verbal pourvu ou non d'une charge modalisatrice), portant sur un énoncé (exprimant une prise de position par rapport aux thèmes développés dans l'article). De la même manière que les PDV participent à la construction narrative du texte littéraire, les énoncés pris en charge par les énonciateurs sont intégrés au système argumentatif du texte de presse où ils remplissent une fonction spéculaire (Maingueneau, 1976, p. 127), c'est-à-dire qu'ils sont faussement attribués à des représentants de l'espace public dans le but d'appuyer la thèse défendue dans l'article.

3.3. LES THÉORIES DE MODALISATION ÉNONCIATIVE

Le repérage des énonciateurs ne représente qu'une première étape de l'analyse. Pour rendre compte des représentations de l'espace public dans le corpus étudié, il faut également analyser les relations entre les énonciateurs et les énoncés qu'ils régissent.

3.3.1. LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉNONCIATION

Pour cela, nous nous appuyons sur la théorie de la modalité énonciative initiée par Bally reprise dans Büyükgüze (2011) et Maingueneau (1976) dont nous avons retenu deux aspects fondamentaux. D'abord, la modalité d'énonciation, qui concerne le type de relation liant les protagonistes de la communication. Nous en avons retenu les modalités assertive, interrogative et injonctive (Büyükgüze, 2011, pp. 135-139). Ensuite, la modalité d'énoncé portant sur la manière dont l'énonciateur se situe par rapport à l'énoncé (Maingueneau, 1976, pp. 111-112). Pour les besoins de nos analyses,

nous reprenons du carré logique d'Aristote les modalités déontique, épistémique, aléthique et évaluative axiologique (Büyükgüze, 2011, pp. 135-139).

3.3.2. LES ÉNONCÉS PERFORMATIFS

Enfin, nous avons attribué aux verbes et énoncés de notre corpus « essayant d'imposer un comportement déterminé à l'auditoire » (Maingueneau, 1976, p. 120) une fonction performative. Pour les identifier, nous nous appuyons sur les critères énoncés par Maingueneau qui retient les conditions suivantes : emploi « du futur, de l'impératif, du subjonctif ou de modaux de type devoir, falloir » (Maingueneau, 1976, p. 120).

4. ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE PUBLIC PENDANT LA CRISE PANDÉMIQUE DANS LES ÉDITORIAUX DU QUOTIDIEN *LE MONDE*

4.1. ANALYSE ÉNONCIATIVE DE L'ARTICLE *CORONAVIRUS : UN COMBAT DE LONGUE HALEINE*

Dans cet article, quatre groupes d'énonciateurs participent à la construction énonciative du discours : le locuteur-énonciateur, l'opinion publique favorable aux mesures, l'opinion récalcitrante aux mesures, et les décideurs publics.

4.1.1. LE LOCUTEUR-ÉNONCIATEUR

Le locuteur-énonciateur intervient dans les deux premiers paragraphes de l'article à travers le pronom impersonnel « il », puis est relayé par le coénonciateur collectif (*infra*). La forme impersonnelle permet d'éviter l'emploi de la première personne du singulier généralement exclu du genre journalistique devant se prévaloir d'une certaine objectivité. Les trois énoncés pris en charge par le locuteur-énonciateur⁴ exprimé par le « il » impersonnel sont embrayés par des modalisateurs d'énonciation injonctifs exprimant le conseil (« il convient de », « il n'est plus temps de ») et l'ordre (« il faut). En recourant à la modalisation injonctive, le locuteur-énonciateur se place résolument en appui des mesures de confinement, quitte à critiquer l'incohérence du maintien du scrutin électoral.

⁴ « En ces jours de grande inquiétude, il convient de ne pas ajouter la colère à la crainte légitime, la division à la séparation nécessaire », « Il n'est plus temps d'alimenter la polémique sur la somme des petits calculs et des grandes inconséquences qui ont conduit au maintien de ce premier tour des élections municipales dénué de sens, et probablement de suite », « Pour protéger la communauté, il faut s'en extraire ; pour préserver le collectif, il faut le fragmenter en une multitude de retraits individuels ».

4.1.2. L'OPINION PUBLIQUE FAVORABLE AUX MESURES

L'opinion publique favorable aux mesures de lutte contre la pandémie transparaît dans le discours à travers deux types d'énonciateurs. Le premier, le coénonciateur collectif, est exprimé par la première personne du pluriel employée soit directement par le pronom « nous », soit indirectement à la première personne du pluriel de l'impératif (« espérons », « osons », « reconnaissons-le ») ou sous sa forme tronquée « nul doute que » équivalant à « n'ayons nul doute que ». Ces emplois du pluriel permettent d'englober l'ensemble des lecteurs, voire de la société, et donc également le locuteur-énonciateur. Sur les cinq énoncés pris en charge par l'énonciateur collectif, quatre sont embrayés par des modalisateurs d'énonciation injonctifs exprimant la prière (« nous implorons aujourd'hui de »), le souhait (« espérons que ») et l'ordre (« osons », « reconnaissons-le »)⁵. Le dernier énoncé pris en charge par le coénonciateur collectif⁶ est embrayé par le marqueur d'énoncé épistémique « nul doute que » validant la proposition « cet aveuglement volontaire prendra fin très rapidement ». Ce procédé énonciatif, qui associe le locuteur-énonciateur au coénonciateur collectif, autrement dit, le journaliste à ses lecteurs, présente la prise de conscience rapide de la gravité de la situation par l'ensemble de la société comme inéluctable. Le second, le co-énonciateur indéfini, qui correspond à la masse mouvante et imprécise de l'opinion, est exprimé par les pronoms indéfinis « on », « certains » et la locution indéfinie « chaque individu ». Les deux premiers énoncés qu'il prend en charge⁷ sont embrayés par des modalisateurs évaluatifs axiologiques, c'est-à-dire portant un jugement de valeur sur la proposition qu'ils régissent (Büyükgüze, 2011, p. 139), ce qui permet d'argumenter en défaveur du scrutin électoral organisé en plein confinement. Dans l'énoncé qui suit⁸, le marqueur « se souviendra » embraye une modalisation assertive étayant la position de l'article en faveur du soutien à la santé publique.

⁵ « Cette réticence, intériorisée par des politiques publiques toujours plus restrictives, a fini par fragiliser, entre autres, deux des professionnels que nous implorons aujourd'hui de se dévouer, corps et cerveau, à la lutte contre la pandémie : le médecin et le scientifique » ; « Espérons que l'on se souviendra, au décours de cette crise, à quel point l'hôpital public et, d'une manière générale, la santé n'ont pas de prix » ; « Osons le mot : un comportement héroïque » ; « Faute de moyens suffisants (en particulier s'agissant de la mise à disposition des tests et des masques), la mise en œuvre – reconnaissons-le, jusqu'à présent poussive et dilatoire – des mesures drastiques indispensables de confinement commencent à peine à être clairement assumées ».

⁶ « Nul doute que face au Covid-19, et à ses victimes chaque jour plus nombreuses, cet aveuglement volontaire prendra fin très rapidement ».

⁷ « Mais l'on peut toujours s'affliger que ce scrutin tronqué ait fait perdre une précieuse journée de plus dans la lutte contre le Covid-19, en envoyant un message inverse de celui que la gravité et l'urgence de la situation imposent ».

⁸ « Espérons que l'on se souviendra, au décours de cette crise, à quel point l'hôpital public et, d'une manière générale, la santé n'ont pas de prix ».

4.1.3. L'OPINION RÉCALCITRANTE AUX MESURES

Le troisième groupe, que nous qualifions de récalcitrants aux mesures, correspond au co-énonciateur « nombre de Français » qui régit le marqueur « ne parviennent pas »⁹ embrayant une modalité d'énoncé aléthique qui, selon le carré logique d'Aristote, fait porter la modalisation sur l'axe du possible qui comprend aussi « la capacité intellectuelle du locuteur et de l'éventualité des événements » (Büyükgüze, 2011, p. 137). Ce procédé de modalisation porté par le co-énonciateur « nombre de Français » met donc bien en évidence, dès les premières semaines de la crise pandémique, une catégorie de Français récalcitrants aux mesures de confinement.

4.1.4. LES DÉCIDEURS PUBLICS

Le dernier groupe de l'article comprend les décideurs intervenant dans les affaires publiques : « les Italiens » (dans le sens de gouvernement italien), « nos gouvernants » et « le pouvoir exécutif ». Bien qu'ils participent, comme les autres co-énonciateurs, au système argumentatif de l'article, nous ne les analyserons pas dans la mesure où notre propos est centré sur les identités citoyennes reflétées par les représentations de l'opinion publique dans la presse.

4.1.5. LES REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE PUBLIC AU DÉBUT DE LA CRISE

Au début de la crise, l'opinion semble donc encore unie face à la crise, car elle se montre très majoritairement favorable aux mesures de lutte contre la pandémie. La minorité récalcitrante reste susceptible d'évoluer vers une prise de conscience du danger, comme l'attitude du locuteur-énonciateur, militante en faveur des mesures et confiante en l'avenir, le laisse entendre.

4.2. L'ANALYSE ÉNONCIATIVE DE L'ARTICLE *COVID-19* : *LE RISQUE DE LA FATIGUE DÉMOCRATIQUE*

La structure énonciative de l'article donne la parole à un nombre important d'acteurs de la crise pandémique : l'éditorialiste engagé dans ses propos (le locuteur-énonciateur), l'opinion publique majoritaire (le co-énonciateur collectif indéfini), les victimes de la pandémie (les co-énonciateurs « la France », « les jeunes » et « les plus âgés »),

⁹ « Pour l'heure, nombre de Français ne parviennent pas à adopter un tel comportement, à la hauteur du danger ».

les partisans du rétablissement du confinement, les adversaires au rétablissement du confinement, les décideurs publics (le président de la République, le corps médical, l'opposition).

4.2.1. LE LOCUTEUR-ÉNONCIATEUR

Comme dans le premier article analysé, le locuteur-énonciateur intervient de manière indirecte par l'emploi du pronom « il » impersonnel dans les constructions avec des verbes impersonnelles (il a fallu, il faudrait, il est impératif) et dans la tournure impersonnelle « la condition première est de renoncer ». Il prend d'abord position par rapport à la gravité de la situation dans l'énoncé « il a fallu déchanter »¹⁰ qui est construit sur une modalisation d'énonciation assertive – où le verbe « falloir » employé au passé n'exprime pas une obligation, mais une réalité de fait – renforçant l'idée de retour à la réalité exprimée par le verbe « déchanter ». Cette modalisation assertive permet ainsi de mieux faire accepter la réalité de la situation aux lecteurs. Le locuteur-énonciateur recourt ensuite à la modalisation d'énonciation injonctive au moyen de l'embrayeur « il faudrait »¹¹ pour renforcer sa position en faveur d'une généralisation de la vaccination, puis « il est impératif de »¹² pour marquer son opposition au non-respect des mesures par une partie de la population. Enfin, nous considérons également l'expression « La condition première est de »¹³ comme un modalisateur d'énonciation injonctif, dans la mesure où elle s'apparente à un conseil adressé indirectement au président de la République. Par ce procédé, le locuteur-énonciateur pose un regard critique sur les maladresses de l'exécutif en matière de communication¹⁴. Le locuteur-énonciateur se pose ainsi en autorité morale portant un jugement sur les principaux thèmes abordés dans l'article.

¹⁰ « Fin 2020, au terme de longs mois éprouvants, l'ouverture de la saison vaccinale laissait supposer que le gros de l'épreuve était derrière nous, que la sortie de l'épidémie prendrait, certes, du temps mais que le bout du tunnel était en vue car des vaccins étaient là, miraculeusement trouvés en moins d'un an, au terme d'une coopération internationale inédite. Il a fallu déchanter ».

¹¹ « Loin d'être circonscrite, l'épidémie continue d'imposer son tempo. Pour l'enrayer, il faudrait vacciner rapidement et massivement ».

¹² « Un risque de désobéissance civile existe, qu'il est impératif de conjurer pour éviter d'autres drames ».

¹³ « La condition première est de renoncer aux petites phrases qui mettent inutilement de l'huile sur le feu ».

¹⁴ Le 22 janvier 2021 Macron a soulevé la polémique en taxant la France de « nation de 66 millions de procureurs » pour répondre aux critiques sur sa politique de lutte contre la pandémie. Voir *Le Monde* du 22.1.2021 : « Covid-19 : Macron défend sa gestion de crise face à « une nation de 66 millions de procureurs ». https://www.lemonde.fr/politique/article/2021/01/22/covid-19-macron-defend-sa-gestion-de-crise-face-a-une-nation-de-66-millions-de-procureurs_6067182_823448.html.

4.2.2. LE CO-ÉNONCIATEUR COLLECTIF INDÉFINI

L'opinion publique majoritaire est exprimée par les pronoms indéfinis « nul » et « tous » que nous identifions au co-énonciateur collectif indéfini. Il prend en charge deux énoncés embrayant des modalisations d'énoncé aléthique. Dans le premier cas¹⁵, le marqueur « ne peut prédire » exprime l'indétermination, ce qui permet au locuteur-journaliste de faire prendre en charge l'incertitude de la situation par l'ensemble de la société. Du point de vue stylistique, cela accroît l'effet de dramatisation de l'article. Dans le second énoncé¹⁶, la modalisation aléthique, portée par le marqueur « sentaient que », exprime la nécessité, ce qui permet, ici aussi, d'associer l'ensemble de la société à l'effort d'unité nationale en concluant l'article sur une note positive.

4.2.3. LES VICTIMES DE LA PANDÉMIE : LES CO-ÉNONCIATEURS « LA FRANCE », « LES JEUNES » ET « LES PLUS ÂGÉS »

Pour mieux rendre compte de l'enlèvement de la crise dix mois après le début de la pandémie, le locuteur-journaliste fait intervenir dans son discours ceux qui souffrent. Ceux-ci sont d'abord incarnés par la société dans son ensemble à travers le co-énonciateur « la France » auquel sont associés les expressions pessimistes « broyer du noir » et « déplorer »¹⁷. Convoquer le co-énonciateur « la France » permet de faire endosser la vision pessimiste de la situation à un tiers tout en mettant le texte à distance par rapport aux faits relatés par le recours à la statistique (« La France déplore plus de 74 000 décès »). Mais l'article rend aussi compte d'une souffrance plus personnalisée portée par les co-énonciateurs « les jeunes » et « les plus âgés ». Selon la théorie des points de vue de Rabatel, ces co-énonciateurs introduisent des points de vue assertés (Rabatel, 2004, pp. 41-42), car nous avons affaire ici à deux discours rapportés¹⁸. Par ce procédé, le locuteur-journaliste donne la parole à des catégories laissées souvent silencieuses. Ce faisant, il donne également à voir une société française divisée par le Covid, entre « jeunes » et « plus âgés » aux intérêts divergents, voire opposés, et que la fin de l'article appelle à l'unité.

¹⁵ « Nul ne peut prédire quand on en sortira, ni dans quel état ».

¹⁶ « Comme si tous sentaient que quelque chose de grave, de décisif, allait se jouer dans cette dernière étape : la capacité d'une démocratie à surmonter l'épreuve ».

¹⁷ « La France broie du noir. Elle n'est pas la seule » ; « La France déplore plus de 74 000 décès dus au Covid-19 ».

¹⁸ « les jeunes disent qu'on leur a volé leur jeunesse » ; « les plus âgés redoutent de mourir avant d'avoir eu le temps de goûter à la vie normale ».

4.2.4. PARTISANS ET ADVERSAIRES DU RÉTABLISSEMENT DU CONFINEMENT

La division de la société occasionnée par la pandémie est rendue encore plus explicite par l'intervention dans l'argumentation de l'article de deux co-énonciateurs aux visions diamétralement opposées sur la gestion de la crise : les partisans du rétablissement du confinement et leurs adversaires. Pour bien rendre compte du débat entre ces deux opinions antagonistes, l'éditorialiste recourt ici aussi à des points de vue assertés constitués par des discours rapportés embrayés par les marqueurs « ne comprennent pas que » et « préviennent que »¹⁹. La succession de ces deux discours rapportés dans une même phrase renforce la structure dialogique de l'article de manière à mieux faire apparaître les clivages.

4.2.5. LES DÉCIDEURS PUBLICS

Enfin, l'article rend également compte des divisions de la société française au sommet de la pyramide entre les décideurs publics à travers les co-énonciateurs « le président de la République », « le corps médical » et « l'opposition » où les voix s'opposent sur la question du nouveau confinement et de la politique vaccinale. Pour les mêmes raisons que dans la sous-partie précédente, nous ne développerons pas davantage l'analyse des co-énonciateurs renvoyant aux décideurs publics.

4.2.6. LES REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE PUBLIC UN AN APRÈS LE DÉBUT DE LA CRISE

Au bout de près d'un an de crise sanitaire, l'union sacrée des premiers mois a donc fait long feu. L'article rend compte d'une société fragmentée en catégories bien marquées – jeunes, personnes âgées – voire antagonistes – partisans et adversaires du rétablissement du confinement – dont l'analyse énonciative met bien en évidence les clivages. Tandis que ces voix discordantes s'expriment directement dans le texte à travers les points de vue assertés, le locuteur-énonciateur prend ses distances sur l'opinion – comme l'indique l'absence de coénonciateur collectif – de manière à se présenter en autorité morale au-dessus de la mêlée appelant à la raison et à l'unité.

¹⁹ « Les opinions contraires ont en outre tendance à se durcir : les uns ne comprennent pas que l'exécutif n'ait pas déjà reconfiné, les autres préviennent qu'ils ne supporteront pas une nouvelle privation de liberté ».

4.3. ANALYSE ÉNONCIATIVE DE L'ARTICLE *L'EXASPÉRATION D'EMMANUEL MACRON FACE AUX NON-VACCINÉS, UNE ARME À DOUBLE TRANCHANT*

Signe d'une exacerbation des clivages, ce dernier article comporte un nombre réduit d'énonciateurs : le coénonciateur collectif, le co-énonciateur « les victimes des opposants à la vaccination » et le co-énonciateur « les adversaires de la vaccination ». S'ajoutent les décideurs (Macron, Mélenchon et les élus Républicains), intervenant dans l'article au sujet de la polémique suscitée par les propos du président à l'encontre des opposants à la vaccination, mais que nous n'analyserons pas pour les mêmes raisons déjà citées.

4.3.1. LE COÉNONCIATEUR COLLECTIF

Le locuteur-journaliste ne s'engage pas seul dans l'argumentation, mais fait prendre en charge ses positions par le coénonciateur collectif. Celui-ci est exprimé par le pronom « on » ainsi que par la proposition principale « pour juger que » à l'infinitif régissant la subordonnée conjonctive qui suit²⁰. En effet, nous considérons que « pour juger que » sous-entend le sujet « on » (« pour qu'on puisse juger que ») de la phrase qui précède. Sur le plan énonciatif, les marqueurs « on ne peut que donner raison » et « pour juger que » embrayent des modalités évaluatives axiologiques positives portant, dans le premier cas, sur l'attitude du président à l'égard des non-vaccinés, et, dans le second, sur le vaccin lui-même. Ainsi, en recourant au coénonciateur collectif, le locuteur-journaliste partage avec l'opinion majoritaire et anonyme sa position en faveur de la politique vaccinale de Macron.

4.3.2. LE CO-ÉNONCIATEUR « LES VICTIMES DES OPPOSANTS À LA VACCINATION »

Pour étayer sa position en faveur de la vaccination, le locuteur-journaliste appuie son argumentation sur deux groupes particulièrement vulnérables que nous considérons comme relevant du même co-énonciateur, car ils renvoient au terme générique le « reste de la population »²¹ ouvrant le passage de l'article consacré à l'exaspération du public contre les anti-vaccination : les « soignants » et certains « malades souf-

²⁰ « Le recul est à présent suffisant pour juger que le vaccin est non seulement une chance, mais la meilleure arme pour lutter collectivement contre l'épidémie ».

²¹ « Ils sont autour de 5 millions, ne représentent guère plus qu'une minorité de 8 %, mais une minorité qui pèse lourd dans l'exaspération grandissante du reste de la population ».

frant d'autres pathologies ». Dans le premier cas²², le marqueur « voient » embraye une modalité d'énonciation assertive sur la proposition qui suit de manière que les « soignants », qui n'ont d'autre choix que de constater un fait, se voient réduits à subir le flux incontrôlé des patients. La même idée de désarroi passif est exprimée par le marqueur « subissent »²³ embrayant également une modalité d'énonciation assertive sur le reste de la phrase, ce qui renforce la position de victime des malades.

4.3.3. LE CO-ÉNONCIATEUR « LES ADVERSAIRES DE LA VACCINATION »

Nous associons le co-énonciateur exprimé par le pronom démonstratif « ceux » et le pronom personnel « ils » aux opposants à la vaccination²⁴. Ces pronoms régissent des marqueurs de jugement à valeur négative embrayant des modalités évaluatives axiologiques. Le verbe « crier à » signifiant « s'opposer à » reprend l'argument majeur des anti-vaccination condamnant la quasi-obligation vaccinale de la politique gouvernementale. La locution verbale « faire mine d'ignorer » implique que le sujet s'exprimant est de mauvaise foi, ce qui permet d'aggraver le cas des anti-vaccination qui agiraient ainsi en toute connaissance de cause. Nous voyons donc comment ce co-énonciateur, en donnant une image très négative des opposants à la vaccination, renforce le point de vue de l'article en faveur de la politique vaccinale du gouvernement.

4.3.4. LES REPRÉSENTATIONS DE L'ESPACE PUBLIC DANS L'ULTIME PHASE DE LA CRISE

Dans cet article, le locuteur-énonciateur se montre extrêmement discret : il ne prend plus seul en charge les positions qu'il défend, mais apparaît uniquement à travers le coénonciateur collectif qui, au demeurant, n'intervient lui-même qu'à deux reprises. En l'absence de modalités injonctives, qui permettraient au locuteur-énonciateur de se poser en donneur de leçons, le locuteur-journaliste doit désormais construire son argumentation en s'appuyant sur les co-énonciateurs dont l'antagonisme mis à nu suffit à corroborer ses idées. Cette dernière analyse révèle, en effet, une exacerbation des clivages dans l'opinion marquée par une opposition frontale entre les adversaires

²² « Les soignants, usés par deux années d'épidémie, voient débarquer dans les services de réanimation des patients qui auraient pu y échapper s'ils s'étaient fait vacciner ».

²³ « Pour la même raison, des malades souffrant d'autres pathologies subissent des déprogrammations d'opérations, parfois pour la deuxième ou la troisième fois ».

²⁴ « Ceux qui crient à la dictature ont de coupables œillères. Ils font mine d'ignorer qu'en démocratie la liberté individuelle s'arrête là où elle met en danger la vie d'autrui ».

résolus de la vaccination et ceux qui en subissent les conséquences. Dans ce climat extrêmement tendu, au lieu d'ouvrir sur un appel consensuel à l'unité des Français comme dans les deux exemples précédents, l'article ne peut que conclure à un constat d'échec de la politique vaccinale de l'exécutif.

5. CONCLUSION

Nos analyses mettent donc bien en évidence l'imbrication entre l'ethos du journaliste et les identités citoyennes dans le discours de presse. Dans les trois éditoriaux étudiés, cette imbrication procède d'une mise en discours de l'ethos du journaliste par un locuteur-énonciateur anonyme construisant son système argumentatif sur une catégorisation de l'espace public en groupes d'opinion distincts plus ou moins marqués. Tout en étant l'œuvre du journaliste, cette catégorisation, par la fonction spéculaire qu'elle remplit, rend compte des identités citoyennes, réelles ou supposées, en jeu pendant la crise pandémique.

La perspective diachronique de notre étude en fait apparaître l'instabilité et, par là même, atteste le caractère mouvant des phénomènes identitaires défendu par Heinich (2018, p. 61). En effet, entre le premier et le dernier article analysé, nous avons observé un glissement des prises de position face à la pandémie : l'ethos du journaliste exprimé à travers l'attitude du locuteur-énonciateur, confiante au début de la période, devient plus critique et se pose en autorité morale à mesure que la crise s'enlise, tandis que l'espace public, plutôt uni pendant les premiers mois, se fractionne en groupes de plus en plus antagonistes.

Enfin, du point de vue discursif, ce lien étroit entre ethos et identités citoyennes correspond à la conception de l'ethos développée par Maingueneau (2014) comme phénomène inextricable du discours s'exprimant à travers l'entremêlement des énonciateurs et des énoncés.

REMERCIEMENTS

Cet article a été publié dans le cadre du projet de recherche VEGA n° 1/0748/01 *Le potentiel lexicogénétique du discours médiatique sur la crise (Lexikogenetický potenciál mediálneho politického diskurzu o kríze)*.

BIBLIOGRAPHIE

- Amossy, R. (2022). La notion d'*ethos* : faire dialoguer l'analyse du discours selon D. Maingueneau et la théorie de l'argumentation dans le discours. *Argumentation et analyse du Discours*, 29. <https://doi.org/10.4000/aad.6869>.
- Büyükgüze, S. (2011). Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur. *Synergies Turquie*, 4, 139-151. <https://gerflint.fr/Base/Turquie4/buyukguzel.pdf>.
- Charaudeau, P. (2009). Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière. In P. Charaudeau (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris : L'Harmattan. <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite,217.html>.
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Ducard, D. (2012). Se parler à l'autre. *Dialogisme : langue, discours* (pp. 197-209). P.I.E. Peter Lang. <https://shs.hal.science/halshs-01146634>.
- Filippi-Deswelle, C. (2012). Du locuteur au sujet énonciateur-locuteur. *Arts et Savoirs*, 2. <https://doi.org/10.4000/aes.464>.
- Heinich, N. (2018). *Ce que n'est pas l'identité*. Paris : Gallimard.
- Jousset, P. (2015). Autour de la notion d'*ethos*. Un rapide tour d'horizon. In P. Jousset (dir.), *L'homme dans le style et réciproquement* (pp. 83-92). Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence.
- Krieg, A. (2000). Analyser le discours de presse. Mises au point sur le discours de presse comme objet de recherche. *Communication*, 20/1, 75-97. <http://journals.openedition.org/communication/6432>.
- Maingueneau, D. (1976). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives*. Paris : Hachette.
- Maingueneau, D. (2007). Genres de discours et modes de généricité. *Le français aujourd'hui*, 159, 29-35. <https://doi.org/10.3917/lfa.159.0029>.
- Maingueneau, D. (2014). Retour critique sur l'*éthos*. *Ethos discursif. Langage et société*, 149, 31-48.
- Paquot, T. (2009). *L'espace public*. Paris : La Découverte.
- Rabatel, A. (1998). *La construction textuelle du point de vue*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- Rabatel, A. (2004). *Argumenté en racontant. (Re)lire et (ré)écrire les textes littéraires*. Bruxelles : De-Boeck.
- Węgrzyn, A. (2008). Éditorial – genre marqué axiologiquement. *Romanica Cracoviensia*, 8. <https://www.ejournals.eu/Romanica-Cracoviensia/2008/Numer-1/art/3223/>.
- Woerther, F. (2005). Aux origines de la notion rhétorique d'*ethos*. *Revue des études grecques*, 118-1, 79-116. https://www.persee.fr/doc/reg_0035-2039_2005_num_118_1_4607.

